

Régime parlementaire en France et Angltr

Par **Lily**, le **26/11/2014** à **09:17**

Salut salut, j'ai un sujet de disserte assez complexe pour moi: La naissance du régime parlementaire en France et en Angleterre. Comment je peux m'y prendre? Je ne sais pas si il vaut mieux comparer les régimes des deux pays ou alors dire pq en france s'en n'est plus un ou pq s'en est encore un en Angleterre ... Si quelqu'un pourrai m'éclairer un peu se serait top. Merci de votre compréhension

Par **LACOUVE**, le **26/11/2014** à **16:53**

Je ne suis qu'en L1 donc je sais pas si mes conseils vont t'aider, cependant voila comment moi je m'y prendrais.

Déjà regarde dans les manuels (perso j'aime beaucoup celui de Duhamel et Tusseau un gros livre blanc que tu trouve dans toutes les B.U droit, et le Dalloz de Bernard Chantebout). Il va te donner une idée du contenu.

Ensuite, il faut que tu choisisses une problématique (par exemple ici, pour répondre à un intérêt de droit comparé, La comparaison entre le régime français et anglais est-elle pertinente? Les régimes parlementaires français et anglais sont ils semblables....).

Tu peut ensuite faire un plan principe/exception (comparable/mais différents).

Bon courage !

Par **Lily**, le **26/11/2014** à **16:57**

Oui mais comment faire un plan de ce genre. Je bloque complètement sur le sujet j'ai aucune idée :(

Par **LACOUVE**, le **26/11/2014** à **21:27**

Si tu cherche un peut, et avec des documents tu va forcément trouver !
Il faut je pense qu'une de tes parties soulève la ressemblance majeure ou les ressemblances

entre les régimes, et que l'autre apporte les limite à cette apparence ressemblance.

En gros des régimes qui se ressemblent (I), mais pas tant que ça (II).

Pour le contenu, a toi de jouer !

(Choisi bien ta problématique, c'est elle qui conditionnera ton plan).

Par **Lily**, le **26/11/2014** à **21:34**

Dac merci